Nations Unies A/C.2/64/SR.9



Distr. générale 15 décembre 2009 Français Original: anglais

## **Deuxième Commission**

## Compte rendu analytique de la 9<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 13 octobre 2009, à 15 heures

Président: M. García González (Vice-Président)..... (El Salvador)

## Sommaire

Point 51 de l'ordre du jour : questions de politique macroéconomique (suite)

- b) Système financier international et développement (suite)
- c) Dette extérieure et développement : pour un règlement durable du problème de la dette des pays en développement (*suite*)
- d) Produits de base (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.



En l'absence de M. Park In-kook (République de Corée), M. García González (El Salvador), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 05.

## Point 51 de l'ordre du jour : questions de politique macroéconomique (*suite*) (A/64/65 et A/64/81)

- b) Système financier international et développement (suite) (A/64/178)
- c) Dette extérieure et développement : pour un règlement durable du problème de la dette des pays en développement (A/64/167)
- d) Produits de bases (suite) (A/64/184)
- 1. **M. Nhleko** (Swaziland), intervenant au nom de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), dit que dans sa région, la chute des prix d'exportation des produits de base a eu pour conséquence une perte de devises étrangères, la détérioration des soldes actuels, la diminution des réserves et une réduction des recettes publiques. Les pays en développement sont particulièrement vulnérables à la volatilité de l'économie parce que les recettes de beaucoup d'entre eux dépendent très largement des exportations de produits de base.
- 2. La pénurie de recettes d'exportation et de devises étrangères, exacerbée par le ralentissement de la croissance, freine les progrès accomplis antérieurement par les pays membres de la SADC dans la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire (ODM). Selon les prévisions, le produit intérieur brut (PIB) moyen des pays africains va tomber à moins de la moitié de son niveau avant la crise.
- 3. La crise a mis en évidence l'urgence de la nécessité d'un remaniement complet des institutions financières internationales. Des réformes fondamentales réalisées en temps utile, sous la supervision de l'ONU, sont donc indispensables pour améliorer la crédibilité et la responsabilisation de ces institutions et garantir le caractère équitable de la mondialisation. Ces réformes doivent tenir compte des réalités actuelles et elles devraient favoriser la participation des marchés émergents dynamiques et des pays en développement.
- 4. Dans ce contexte, les pays de la SADC ont encouragé l'accélération de la mise en œuvre de l'ensemble des réformes du FMI concernant les

- contingents et la répartition des voix convenues en avril 2008. Ils ont également souligné la nécessité d'une réforme de la Banque mondiale afin de lui donner les capacités techniques, les facilités de crédit et les ressources financières requises pour aider les pays en développement à satisfaire leurs besoins en matière de développement.
- 5. La région de la SADC a appuyé des mesures d'amélioration de la capacité financière et de prêt des banques régionales de développement. Elle a également reconnu l'importance d'autres initiatives économiques régionales, interrégionales et sous-régionales pour la promotion du développement, de la coopération et de la solidarité.
- 6. Si l'architecture financière internationale devrait assurer une plus grande stabilité financière, elle devrait aussi créer des conditions favorables au développement durable, des conditions de plein emploi décentes, des investissements plus efficaces, de meilleures politiques en matière de technologie et d'inclusion financière à la fois aux niveaux national et international. Bref, la communauté internationale devrait mettre en place des institutions et une architecture correspondant aux problèmes interdépendants qui l'attendent.
- M. Heller (Mexique), intervenant au nom du Groupe de Rio, dit qu'une action collective et des réformes urgentes sont indispensables pour surmonter la crise économique et financière actuelle, provoquée par les déséquilibres structurels des économies des pays développés et les carences sérieuses du système financier et économique international. L'ampleur de la crise a mis en évidence l'influence disproportionnée du secteur financier et, partant, la nécessité d'une réglementation adéquate. Elle a également montré que les États doivent jouer un rôle plus énergique dans la formulation l'application des politiques économiques et sociales.
- Si la crise a posé des problèmes divers aux pays du Groupe de Rio, elle menace aussi leur capacité globale à atteindre les objectifs de développement internationalement convenus, notamment les ODM. La communauté internationale des donateurs doit donc l'appui financier additionnel nécessaire, notamment un volume d'aide publique développement suffisant (APD), pour que tous les pays développement puissent résoudre les problèmes socio-économiques auxquels ils confrontés. Une attention particulière doit

accordée aux pays à revenu moyen pour leur permettre de consolider les progrès qu'ils ont déjà réalisés ainsi qu'aux pays à faible revenu et moins avancés.

- 9. La coopération internationale devrait être centrée sur le renforcement des règlements et la supervision de toutes les institutions et de tous les instruments et marchés financiers en vue d'améliorer la transparence et la responsabilisation en général du système financier international. La coopération internationale et les systèmes de crédit internationaux devraient également tenir compte des priorités et des plans de développement nationaux des pays en développement.
- 10. Par ailleurs, des mesures fermes et efficaces devraient être prises à tous les niveaux afin de prévenir la spéculation sur les marchés des produits de base, en particulier ceux destinés à l'alimentation, et les différents obstacles à l'accès des produits agricoles des pays en développement aux marchés doivent être éliminés.
- 11. Les États membres du Groupe de Rio continueront à s'efforcer de renforcer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.
- 12. M. Benfreha (Algérie), déclare au nom du Groupe africain que les crises alimentaire et financière internationales diminuent beaucoup l'impact des progrès accomplis par les pays d'Afrique pour réaliser les objectifs de développement internationalement convenus, notamment les ODM. Le Groupe africain est particulièrement préoccupé par l'instabilité des prix des produits de base. La demande de produits de base africains est en baisse, les flux de capitaux diminuent et l'augmentation promise de l'aide ne s'est pas matérialisée. Cette situation limitera la capacité des pays africains à lutter contre la pauvreté, à promouvoir l'éducation et à fournir des services de sécurité sociale. La communauté internationale doit donc fournir des ressources financières additionnelles substantielles pour aider les pays africains à atténuer leurs effets défavorables multiples sur le continent.
- 13. Le Groupe continue à revendiquer une place plus importante dans les institutions financières internationales et relève l'urgence de la nécessité d'un effort fondamental pour aborder les questions clés qui sont dans l'immédiat une source de préoccupation pour les pays d'Afrique. Il a également souligné que la conclusion heureuse du Cycle de Doha pour le développement donnerait aux pays africains plus de possibilités de faire du commerce un moteur de la croissance et du développement et il se félicite de toutes les mesures conçues pour élargir l'aide

- au commerce et l'accès en franchise de droits et de contingents pour les pays en développement, ceux d'Afrique en particulier.
- 14. La crise économique et financière actuelle met en péril les résultats déjà obtenus dans le cadre des initiatives existantes d'allègement de la dette; de ce fait, les pays africains seraient dans une situation extrêmement difficile pour éliminer leur dette à long terme. Les consultations sur la viabilité de la dette devraient donc reprendre afin de remédier à cette situation.
- 15. Les économies africaines restent fortement tributaires des exportations de produits de base. Cependant, la diminution de la demande de produits de base et l'instabilité des marchés due à la crise économique actuelle ont des effets défavorables sur les prix des denrées alimentaires, ce qui est préoccupant pour la sécurité alimentaire de l'Afrique. Il conviendrait donc également de déployer des efforts concertés pour faire face à cette situation.
- 16. **M. Matwang'a** (Kenya) dit que la crise financière mondiale a mis en lumière les défauts inhérents au système financier international qui entravent les progrès des pays en développement dans la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus, notamment les ODM. Tous les pays, en particulier ceux en développement, ont donc besoin d'une assistance pour entreprendre des réformes macroéconomiques majeures pour se remettre sur la bonne voie.
- 17. Le système financier international doit être fondamentalement réformé pour remédier à ses faiblesses systémiques et structurelles. À cet égard, sa délégation appuie la mise en œuvre rapide de la réforme de l'architecture financière internationale proposée, inter alia, à la Conférence sur la crise économique et financière mondiale et son incidence sur le développement et à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du consensus de Monterrey. La priorité devrait être donnée à la coopération internationale dans les domaines de la règlementation financière, de la surveillance multilatérale et de la coordination des politiques, des capacités de prêt et des ressources du FMI, du système international de paiements et de réserves, de gouvernance et de réforme des institutions de Bretton Woods.

- 18. La communauté internationale doit aussi prendre des mesures urgentes pour traiter les problèmes associés au commerce international, étant donné son rôle crucial pour favoriser le développement économique. Sa délégation demande en particulier à tous les pays d'éviter les politiques de distorsion des échanges, notamment sous forme de subventions préjudiciables et de mesures tarifaires et non tarifaires. Il est donc plus important que jamais de conclure rapidement et avec succès le Cycle de Doha pour le développement.
- 19. Les pays donateurs et bénéficiaires doivent effectivement adopter des pratiques efficaces de gestion de la dette. Sa délégation appuie donc l'application du principe de l'annulation de la dette, des mécanismes d'échange de créances et des moratoires sur la dette. Il est également nécessaire que les initiatives existantes d'allégement de la dette se fondent sur une approche plus globale prenant en considération les conditions particulières de chaque pays.
- 20. Sa délégation appuie les différents cadres politiques et institutionnels concernant l'économie des produits de base en général proposés dans le rapport du Secrétaire général sur les tendances et les perspectives mondiales des produits de base (A/64/184). Le Kenya, comme beaucoup de pays en développement, est largement tributaire des exportations de produits de base agricoles et son commerce extérieur de ces produits a été fortement touché par la crise économique et financière.
- 21. M<sup>me</sup> Blum (Colombie) dit que la récente Conférence sur la crise économique et financière mondiale et son incidence sur le développement a constitué un progrès important dans la formulation de propositions collectives visant à améliorer le système financier international. Une de ses principales réalisations a été la reconnaissance par la communauté internationale de la nécessité d'une action coordonnée pour atténuer l'impact de la crise économique et financière actuelle, en particulier dans les pays en développement. Sa délégation se félicite de la création du groupe de travail ad hoc à composition non limitée de l'Assemblée générale chargé d'assurer le suivi des questions figurant dans le Document final de la Conférence (résolution 63/303 de l'Assemblée générale, annexe).

- 22. La réforme du système financier international, notamment dans les domaines de la réglementation et de la supervision, est d'importance cruciale pour la reprise économique mondiale. Cette réforme qui devrait tenir compte des besoins de financement des pays en développement doit aussi se fonder sur les cinq piliers suivants : amélioration de la cohérence des politiques macroéconomiques au niveau mondial; adoption de codes de conduite comprenant mécanisme meilleures informations et un supervision et de réglementation financières renforcés; préservation de l'autonomie des économies développement; conception d'un réseau d'organisations régionales et sous-régionales à l'appui de la gestion monétaire et financière et renforcement et réforme des institutions internationales de financement.
- 23. Sa délégation est favorable à la simplification des droits de douane et à une plus grande transparence dans le fonctionnement des marchés internationaux des produits de base. Dans ce contexte, elle réaffirme la nécessité d'un système moins protectionniste et d'une réduction des subventions de la part des pays développés.
- 24. Enfin, elle souligne que les biocombustibles ne sont pas nécessairement en concurrence avec les produits alimentaires et qu'ils pourraient être compatibles avec les objectifs de développement durable et le renforcement du secteur de l'agriculture.
- 25. M. Shawabkah (Jordanie) dit que les pays en développement souffrent de plus en plus du problème de la dette extérieure qui compromet les programmes de relance économique sur lesquels ils comptent pour arriver à un développement complet. Leurs plans de développement ont également été défavorablement affectés par la hausse récente des prix des produits alimentaires et de l'énergie; la pression exercée par les prêts sur la compétitivité de leurs exportations a augmenté leur taux d'inflation et beaucoup d'États se sont vu obligés de repousser la mise en œuvre de projets d'investissement, ce qui a eu pour résultat un accroissement de la pauvreté et du chômage et la diminution de leur capacité à atteindre les ODM.
- 26. Malgré les réformes économiques entreprises par la Jordanie depuis 1989, son pays reste confronté à une instabilité économique préjudiciable, en particulier suite à la crise alimentaire et énergétique, à la crise financière et économique et au changement climatique. Les efforts déployés pour faire face à la crise de la

dette épuisent les ressources de la Jordanie, ce qui a des effets défavorables sur les conditions de vie de la population, sape les efforts du Gouvernement pour lutter contre la pauvreté et le chômage et compromet les possibilités qu'a le pays de réaliser les Objectifs de développement du Millénaire. Il est indispensable de coordonner et harmoniser les efforts à l'échelon international pour trouver d'autres sources additionnelles de financement afin d'atténuer les effets défavorables de la dette extérieure sur les sociétés et les systèmes économiques des pays en développement.

- 27. **M. Alqadfan** (Koweït) dit que tous les États ont subi les effets défavorables de la crise financière mondiale mais qu'elle a eu des conséquences particulièrement graves pour les pays en développement; les efforts déployés pour promouvoir le développement n'ont de loin pas atteint le niveau convenu à la Conférence de Monterrey en 2002.
- 28. D'après le FMI, d'ici la fin de l'année en cours il est probable que l'économie mondiale enregistre un recul de 1,4 % et les économies des pays développés une baisse d'environ 3,8 %. S'il en était ainsi, on peut se demander ce que serait la situation des pays en développement, notamment celle des moins avancés.
- 29. En janvier 2009, le Koweït a accueilli le Sommet économique, social et de développement des pays arabes dont l'objectif principal était la promotion du développement dans le monde arabe. Il a débouché notamment sur la création d'un fonds de 2 milliards de dollars, auquel le Koweït a annoncé qu'il contribuerait à hauteur de 500 millions de dollars, pour financer et soutenir des projets de développement de petite et moyenne envergure destinés à améliorer les conditions de vie des citoyens arabes.
- 30. Par l'intermédiaire du Fonds koweïtien pour le développement économique arabe, depuis 1961 son pays a fourni une assistance technique et des prêts à des conditions favorables à plus de 100 pays pour financer des projets d'infrastructure de et développement représentant un 14,5 milliards de dollars. En 2009, il a établi le Fonds pour une vie décente en vue de financer la recherche agricole et de fournir une aide d'urgence aux pays les plus sérieusement touchés, auxquels il a fait don de 100 millions. Il a également alloué 300 millions de dollars pour lutter contre la pauvreté et la maladie sur le continent africain et, au cours des trois dernières décennies, il a maintenu le niveau de son aide aux pays en

développement à 2 % de son produit national brut (PNB), soit bien plus que le taux de 0,7 % convenu à la Conférence de Monterrey.

- 31. Dans son Rapport actuel sur le développement humain, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a donné au Koweït la première place parmi les pays arabes pour le développement humain et la trente-troisième au niveau mondial.
- 32. Enfin, M. Alqadfan a relevé l'importance du respect des engagements pris à Monterrey de consacrer 0,7 % du PNB à l'aide au développement et de s'efforcer d'atteindre les ODM d'ici à 2015.
- 33. **M. Rosenthal** (Guatemala) dit que la crise économique et financière actuelle a eu des conséquences d'une portée considérable sans précédent pour la croissance, l'emploi, les recettes fiscales et l'aide au développement. Le Guatemala a été sérieusement touché, après cinq ans de résultats économiques relativement satisfaisants.
- 34. Bien que certains pays qui ne sont pas membres de ce club exclusif qu'est le G-20 hésitent à le reconnaître, les mesures prises par les pays du Groupe des vingt pour réagir à la crise ont été appropriées et ont représenté une réponse collective à un problème commun. Une réaction multilatérale est préférable à des réactions isolées et incohérentes, et les politiques anticycliques introduites dans nombre de pays membres du G-20 aideront à éviter que la situation continue à se détériorer. La reconnaissance du fait que le panorama économique a irrévocablement changé, certaines des économies en développement émergentes devenant des acteurs importants qui ne peuvent être tenus à l'écart d'une réaction coordonnée, est bienvenue et annonce peut-être la reconnaissance du changement intervenu dans le paysage politique. Des efforts coordonnés se font jour pour réglementer les flux financiers afin d'éviter que la crise actuelle se reproduise. Néanmoins, il convient de relever que, même si des forums universels sont l'idéal, les plus petits sont plus souples et facilitent la prise de décision. Des mécanismes doivent être conçus pour faciliter l'interaction entre les pays membres du G-20 et ceux qui n'ont pas le privilège d'en faire partie, et l'ONU, du fait de son caractère universel et légitime, pourrait jouer un rôle capital dans ce processus.
- 35. L'accent que mettra l'Assemblée générale sur ces problèmes à la présente session devrait, cependant, représenter le début du changement de l'ordre mondial

- de la gouvernance économique. L'Organisation des Nations Unies, avec son pouvoir de rassemblement et son rôle en faveur du développement, pourrait largement contribuer à ce changement, en particulier en partenariat avec les institutions de Bretton Woods réformées. La capacité d'analyse considérable de l'ONU par l'intermédiaire de son Département des affaires économiques et sociales, de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement et des commissions régionales devrait être pleinement utilisée afin de contribuer au débat sur la révision des paradigmes du développement, en particulier par rapport à l'interaction créative entre État et marché.
- 36. **M. Bachmann** (Suisse) dit que les Nations Unies doivent jouer un rôle clé en atténuant les coûts sociaux de la crise économique et financière mondiale actuelle dans les pays en développement. Cette crise a mis en évidence la nécessité d'une réglementation et d'une meilleures supervision du système international de même que celle de partenariats étroits entre les institutions internationales et les forums responsables du maintenir la stabilité financière à l'échelon mondial. Ainsi, une coordination plus étroite entre le G-20 et l'ONU est indispensable pour rendre la gouvernance économique globale plus légitime et plus efficace.
- 37. La chute spectaculaire des flux commerciaux et de l'investissement privé direct a eu des conséquences sérieuses pour beaucoup de pays pauvres. Pour que les économies de marché émergentes s'intègrent mieux dans l'économie mondiale, il est important de remédier à la pénurie de moyens de financement des échanges et à la montée du protectionnisme. Sa délégation demande donc la conclusion rapide, équilibrée et réussie du Cycle de Doha pour le développement en tenant compte de son mandat initial concernant le développement.
- 38. En raison de la gravité de la crise actuelle, le niveau de la dette publique en général a augmenté. Beaucoup de pays développés ont mis en œuvre des mesures d'incitation monétaire et fiscale majeures pour contrebalancer la baisse de la demande du secteur privé. Le niveau actuel des dépenses publiques, en particulier dans quelques grands pays, pose problème en ce qui concerne la viabilité à moyen terme. La responsabilité fiscale exigerait donc une réduction de la dette au niveau national. Le calendrier et les modalités du retrait des mesures d'incitation devraient également être soigneusement étudiés en raison des

- conséquences politiques et économiques qui y sont associées.
- 39. Sa délégation se félicite que le cadre de viabilité de la dette, instrument clef pour assurer la viabilité des politiques macroéconomiques, soit plus largement utilisé. S'il est souhaitable que la flexibilité du cadre soit légèrement améliorée, il faudrait éviter une accumulation excessive de la dette du moyen au long terme.
- 40. Sa délégation se félicite aussi de la démarche reposant sur trois piliers présentée par le Conseil économique et social au sujet du renforcement du financement du processus de suivi du développement.
- 41. **M. Khan** (Pakistan) dit que le Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement fournit un cadre complet pour atténuer l'impact de la crise et remédier aux faiblesses structurelles et systémiques de l'architecture financière internationale. La création du groupe de travail ad hoc à composition non limitée de l'Assemblée générale chargé d'assurer le suivi des questions figurant dans le Document final est également bienvenue.
- 42. À ce propos, il urgent d'intervenir rapidement pour mettre au point des paquets d'aide aux pays en développement touchés par la crise qui soient flexibles, avantageux, à décaissement rapide et avec droits d'entrée; de mobiliser des ressources supplémentaires pour la protection sociale, la sécurité alimentaire et le développement humain auprès de toutes les sources de financement du développement, notamment les contributions volontaires bilatérales; d'augmenter progressivement le financement du développement par les sources existantes et de créer des moyens de financement nouveaux, volontaires et innovants: de refuser toutes les tendances protectionnistes, de supprimer toutes les mesures protectionnistes déjà prises et de présenter des rapports sur ces mesures; de mettre en œuvre des mesures d'atténuation de l'incidence négative de la crise sur l'endettement des pays en développement, y compris la pleine utilisation du cadre de viabilité de la dette; d'élargir le champ d'application des mesures de réglementation et de supervision de tous les centres, instruments et acteurs financiers importants; d'améliorer les systèmes d'alerte rapide grâce à l'efficacité de la surveillance exercée par le FMI. Plus important encore, les capacités et l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies

doivent être renforcées pour assurer une plus grande cohérence et une meilleure coordination entre ses politiques et celles des institutions financières internationales.

- 43. De plus, les principes suivants devraient soustendre l'architecture financière internationale : l'ONU doit être étroitement impliquée dans le processus de réforme, garantissant par là une participation et une légitimité de caractère mondial; le droit de se faire entendre et d'être représenté devrait se fonder sur les impératifs de la nécessité et de l'équité; la nouvelle entente mondiale pour le développement, la croissance et la prospérité devraient être basées sur les personnes et les rôles des gouvernements, des marchés et de la société civile devraient être soigneusement équilibrés.
- 44. Les fluctuations constantes des marchés des produits de base mettent en lumière la nécessité pour la communauté internationale non seulement de surveiller et d'évaluer l'incidence de la spéculation sur les marchés à terme des produits mais aussi d'identifier les meilleurs moyens de renforcer les liens entre commerce, nourriture, sécurité énergétique et industrialisation et de les accepter.
- 45. Le caractère injuste du commerce mondial des produits agricoles est étroitement lié à la question des produits de base, ceux-ci étant les principaux produits d'exportation des pays en développement. Il convient de traiter le problème du recours constant des pays développés à des subventions et à l'imposition de droits afin que les pays en développement puissent atteindre les objectifs de développement internationalement convenus, notamment les ODM.
- 46. Son Gouvernement a pris un certain nombre de mesures concrètes pour atténuer l'incidence de la crise au Pakistan, notamment élargissement de la base des exportations et diversification du commerce régional. Il a également cherché à conserver les ressources disponibles en réduisant les dépenses ne se rapportant pas au développement et en hiérarchisant les activités de développement, avec pour résultat une nette amélioration de la situation économique du Pakistan.
- 47. **M. Morejón** (Equateur) dit que la cause profonde de la crise économique et financière actuelle est un système privilégiant l'économie financière spéculative par rapport à l'économie réelle, ce qui conduit à une architecture financière internationale exclusive qu'il y a lieu de réformer. Il y a consensus sur le fait que le système actuel de gouvernance économique au niveau

- mondial est inadéquat et que des mécanismes crédibles, représentatifs et efficaces de coordination véritablement les macroéconomique représentant intérêts de tous les pays et de nouveaux mécanismes ambitieux tels qu'un conseil économique mondial sont nécessaires. La communauté internationale devrait commencer à s'attacher à créer un système monétaire international nouveau, plus stable et plus équitable. Les discussions qui ont eu lieu pendant la Conférence des Nations Unies sur la crise économique et financière mondiale et son incidence sur le développement ont été utiles et l'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire du groupe de travail ad hoc à composition non limitée de l'Assemblée générale chargé d'assurer le suivi des questions figurant dans le Document final de la Conférence, doit maintenant jouer un rôle clé dans la réforme de l'architecture garantissant financière internationale en transparence, en démocratisant le processus décisionnel, en réglementant mieux les institutions financières et les marchés internationaux, en lançant des droits de tirage spéciaux et en promouvant des politiques anticycliques. Plusieurs pays d'Amérique latine, notamment l'Equateur, se sont efforcé de renforcer les accords régionaux et sous-régionaux par des initiatives telles que la création de la Banque du Sud.
- 48. Il est désormais plus important que jamais auparavant que les pays donateurs respectent leurs engagements en matière d'APD afin de fournir aux pays en développement les ressources dont ils ont besoin pour atteindre les objectifs de développement convenus. Les pays développés doivent aussi être en phase avec les besoins réels des pays du Sud et considérer les effets de leurs politiques dans des domaines tels que la migration, le commerce et les nouvelles technologies, qui ont tous des répercussions sur le processus de développement.
- 49. L'allègement et la restructuration de la dette extérieure des pays du Sud, y compris l'Equateur, sont de plus en plus urgents. M. Morejón se félicite que le Secrétaire général ait reconnu qu'une politique de blocage temporaire de la dette entre débiteurs et créanciers serait utile pour aider à atténuer les effets défavorables de la crise et stabiliser l'évolution macroéconomique. Il convient d'intensifier d'urgence l'aide aux pays à revenu moyen.
- 50. **M. Chitranukroh** (Thaïlande) dit que l'incidence sérieuse et étendue de la crise financière internationale

- a mis en lumière un certain nombre de lacunes et d'inégalités dans le système économique et financier mondial, notamment l'insuffisance de la supervision et de la réglementation financières. La communauté internationale doit s'efforcer de corriger ces défauts; elle doit en particulier améliorer la gouvernance économique mondiale mais, pour ce faire, il est indispensable de mettre en place un mécanisme incorporant les vues de tous les pays sur les normes réglementaires, en particulier celles des économies de marché émergentes
- 51. La Thaïlande est encouragée par le fait que la coopération régionale a contribué de façon importante au renforcement de l'architecture financière au niveau régional. Ainsi, l'Association des États de l'Asie du Sud-Est plus la Chine, le Japon et la République de Corée (ANASE+3) a conclu un arrangement bilatéral d'échange d'un montant de 120 milliards de dollars, appelé Initiative de multilatéralisation de Chiang Mai, qui devrait entrer en vigueur vers la fin de 2009. La Thaïlande attend aussi avec impatience la mise en place d'un mécanisme de garantie et d'investissement avec un capital initial de 500 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative relative aux marchés obligataires asiatiques.
- 52. Par ailleurs, l'ANASE+3 a décidé de renforcer les mécanismes d'alerte rapide de la région en mettant en place une unité de surveillance des économies régionales chargée d'identifier les risques potentiels pour la stabilité financière. Ces mécanismes pourraient utilement servir de modèle à d'autres régions, en particulier aux pays émergents et en développement, du fait qu'ils constituent une ligne de défense supplémentaire au niveau régional.
- 53. L'économie mondiale est devenue trop interconnectée pour que les pays fassent passer leurs intérêts particuliers avant le bien commun. Les pratiques protectionnistes de distorsion des échanges doivent donc céder le pas à un système international ouvert de commerce et d'investissement. À cet effet, il convient de faire davantage pour garantir rapidement et avec succès la conclusion du Cycle de Doha pour le développement.
- 54. **M. Sekudo** (Nigeria) déclare que la crise économique et financière a prouvé la nécessité d'un nouvel ordre économique mondial qui soit équitable, transparent et inclusif. Cependant, la création d'un système financier international plus stable et plus réactif n'est pas tâche facile. À cet égard, il félicite

- l'ONU d'avoir convoqué la Conférence sur la crise économique et financière mondiale et son incidence sur le développement et il appuie également les recommandations de la Commission d'experts du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les réformes du système monétaire et financier international.
- 55. Toutes les parties prenantes doivent profiter de l'élan donné par le Document final de la Conférence pour veiller à ce que les réformes appropriées en matière de surveillance et de réglementation soient effectivement mises en œuvre aux niveaux national, régional et international, que le groupe de travail ad hoc à composition non limitée de l'Assemblée générale chargé du suivi des questions figurant dans le Document final s'acquitte de son mandat et qu'il soit prévu de prendre en compte les nouvelles idées innovantes, y compris la recommandation de créer un conseil mondial de coordination économique comme l'a proposé la Commission d'experts.
- 56. Les déséquilibres du système financier international continuent de miner les capacités de résistance des pays en développement à l'impact de la crise économique mondiale, le résultat étant une augmentation de la pauvreté, de la faim et un déficit du développement en général. Sa délégation demande donc moins de déclarations et plus d'actions concrètes pour qu'augmentent l'investissement étranger direct et l'APD. En outre, l'aide fournie aux pays en développement doit être inconditionnelle, complémentaire et orientée vers le développement.
- 57. La question de la viabilité de la dette doit être traitée dans son ensemble afin de dégager des ressources pour le développement. Sa délégation demande donc une évaluation honnête des dettes des pays en développement dans l'optique de leur allégement et de leur annulation.
- 58. L'imprévisibilité des prix des produits de base a encore aggravé les problèmes économiques des pays en développement, en particulier ceux qui sont le plus tributaires de ces produits. La chute de la demande de produits de base suite à la crise a eu de sérieuses répercussions sur les recettes d'exportation et les capacités d'importation des pays africains, y compris le Nigeria. L'incertitude qui continue de régner au sujet du financement des produits de base et de la durabilité des investissements mine déjà les efforts déployés par le Nigeria pour diversifier ses sources de revenu

national et, en définitive, elle annule sa capacité de générer la croissance économique et d'atteindre les ODM. Sa délégation souhaite donc vivement que soit conclu avec succès le Cycle de Doha pour le développement et elle demande à toutes les parties de faire preuve de la souplesse nécessaire pour trouver une solution pratique à toutes les questions en suspens.

- 59. **M. Alkero** (Iraq) dit que le service de la dette en devises fortes empêche les pays en développement d'investir de manière adéquate dans l'éducation et les soins de santé, ce qui les met dans l'impossibilité de traiter d'autres problèmes de développement avec efficacité.
- 60. La crise mondiale actuelle a un impact sur la capacité des pays en développement à obtenir le financement nécessaire afin d'arriver à leurs objectifs de développement. Ces pays et les pays à économie en transition sont confrontés à de sérieuses déconvenues dans la réalisation des objectifs internationalement convenus, notamment les ODM. Il leur a fallu prendre des mesures urgentes pour maîtriser la crise actuelle, restaurer leur capacité de croissance économique soutenue, demander instamment à tous les donateurs de remplir leurs engagements en matière d'APD et utiliser au maximum la capacité de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à offrir des conseils en matière de politique et à fournir des ressources de manière appropriée pour aider les développement et ceux à économie en transition. Il est également important que les pays en développement aient des politiques macro-économiques rationnelles pour soutenir leur développement économique et éradiquer la pauvreté.
- 61. Il est également nécessaire de prendre des mesures en ce qui concerne le problème de la dette extérieure. Son pays attend des États avec lesquels l'Irak a des dettes en suspens qu'ils suivent l'exemple de ceux qui ont annulé ou substantiellement réduit la dette de l'Irak envers eux. Ceci stimulerait l'économie irakienne et prouverait que ces pays et la communauté internationale toute entière souhaitent que l'Irak retrouve la place qui lui revient dans l'arène internationale.
- 62. **M. Tashibayev** (Kazakhstan) déclare que la crise financière et économique actuelle a eu pour résultat une chute marquée de la croissance économique et de l'activité commerciale mondiale et une augmentation de la pauvreté, du chômage et de la malnutrition et

- qu'elle a compromis la réalisation des ODM et les niveaux d'APD engagés auparavant. La crise a également mis en évidence les faiblesses du système financier international: il est donc nécessaire de procéder d'urgence à des réformes pour aligner l'architecture financière mondiale sur les principes de démocratie, justice, transparence, légitimité, équité et responsabilisation. Il conviendrait d'accorder une attention toute particulière à la réforme du mandat du système, à sa capacité de réaction, à sa gouvernance et à son impact sur le développement, de même qu'à l'identification du rôle de l'Organisation des Nations Unies pendant la période de transition. Il faut respecter les droits des pays en développement à participer à la prise de décision au sein des institutions de Bretton Woods. La surveillance reste l'outil principal de la prévention de la crise du FMI et le Fonds réformé doit s'acquitter judicieusement de son mandat pour promouvoir la stabilité économique et financière à l'échelle mondiale. Il compte sur la participation active du groupe de travail ad hoc à composition non limitée de l'Assemblée générale chargé d'assurer le suivi des questions figurant dans le Document final de la Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement dans le processus de mise en place d'un cadre efficace pour l'amélioration de la coopération multilatérale macroéconomique et financière. La crise mondiale a relancé les débats sur la monnaie de réserve et la communauté internationale doit saisir cette occasion pour commencer à travailler sur la création d'un système monétaire et financier international nouveau, plus stable et plus équitable.
- 63. La crise actuelle a mis en évidence les faiblesses de la coopération entre gouvernements, organisations internationales, secteur privé et organisations non gouvernementales, et il est indispensable de l'améliorer afin de garantir le respect des engagements internationaux à long terme. La communauté internationale doit énoncer les normes et principes fondamentaux de la règlementation du marché financier et créer un mécanisme pour surveiller constamment les progrès de la coopération. Le système des Nations Unies, en particulier le Conseil économique et social, devrait jouer un rôle important dans le suivi et la coordination de ce processus.
- 64. Il réaffirme l'engagement du Kazakhstan au Consensus de Monterrey sur le financement du développement, à la Déclaration de Doha sur le

09-55548 **9** 

financement du développement et au Document final de la Conférence sur la crise économique et financière mondiale et son incidence sur le développement.

- 65. M. Shin Boonam (République de Corée) déclare que, si des signes de reprise financière apparaissent dans certaines parties du monde, de nombreux pays, en particulier les pays en développement, luttent encore pour surmonter la crise économique. L'initiative du Secrétaire général visant à élaborer un Système mondial de suivi des impacts et d'alerte à la vulnérabilité serait d'outil important pour avoir un tableau précis des répercutions spécifiques des crises mondiales, élément indispensable pour mobiliser l'appui politique nécessaire et déterminer la réaction appropriée.
- 66. Un consensus semble se dégager sur la nécessité de renforcer la coopération à l'échelon mondial en réformant le système financier international, notamment la gouvernance des institutions de Bretton Woods. La Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement qui s'est tenue en juin 2009 a donné à la communauté internationale une excellente occasion de prouver son engagement à la réalisation d'une économie mondiale plus stable. Le G-20, qui a tenu trois sommets en une année, a montré ce que la communauté internationale est capable de faire si elle a la volonté politique nécessaire, en prenant des mesures rapides et coordonnées pour réagir à la crise et donner une orientation aux réformes de l'architecture financière internationale. Rappelant les appels lancés récemment pour renforcer la coopération et la coordination entre l'Organisation des Nations Unies, le G-20 et les institutions financières internationales, M. Shin Boonam dit que la République de Corée, qui sera l'un des pays hôtes du G-20 en 2010, a l'intention de collaborer activement avec l'ONU pour rechercher les moyens de garantir à tous les États membres la possibilité de mieux se faire entendre aux réunions du G-20.
- 67. Etant donné la très grande importance qu'ont les produits de base pour de nombreuses économies, il est vital d'entreprendre d'autres études approfondies sur la mesure dans laquelle la spéculation est une des causes de l'instabilité des prix de ces produits et éventuellement un facteur déclenchant des crises alimentaires mondiales, comme l'a fait remarquer le Secrétaire général. Sur la base de cette analyse, il conviendrait alors de voir quel

serait le cadre approprié pour remédier à l'instabilité des prix.

- 68. **M.** Gotta (Ethiopie) déclare que la crise mondiale actuelle fait obstacle à la mobilisation des ressources nationales dont le Consensus de Monterrey a reconnu qu'elles sont fondamentales développement autonome. Les ressources extérieures devant compléter plutôt que remplacer les ressources nationales, les pays africains se sont efforcé de trouver des ressources supplémentaires afin d'atteindre les objectifs de développement internationalement convenus, notamment les ODM. Toutefois, étant donné le faible niveau de revenu des pays d'Afrique, les ressources nationales restent insuffisantes. De plus, pour intensifier ses propres efforts, le continent a été dans l'obligation de recourir à l'aide extérieure pour financer ses priorités en matière de développement.
- 69. Seule une poignée de pays ont pu honorer leurs engagements tels qu'énoncés dans le Consensus de Monterrey, soit consacrer 0,7 % du produit national brut (PNB) sous forme d'aide publique développement (APD) aux pays en développement. Le montant de l'APD fourni par les pays du Groupe des huit reste bien inférieur à leur objectif de 65 milliards de dollars d'ici à 2010 au titre de l'engagement pris à Gleneagles. Même si les quelques 50 milliards de dollars supplémentaires proposés par les pays du G-20 au sommet de Londres en 2009 pour aider les pays à faible revenu à surmonter la crise actuelle sont prêts à être décaissés rapidement par l'intermédiaire du FMI, le solde que doivent débourser la Banque mondiale et la Banque africaine de développement n'est pas encore disponible, selon les informations reçues. La lenteur de l'acquittement des promesses de contribution au titre de l'APD est préoccupante, celle-ci restant la principale composante du financement extérieur pour de nombreux pays africains. Il demande donc instamment aux partenaires au développement de remplir leurs obligations internationales. Les donateurs devraient également veiller à ce qu'une aide accrue soit allouée aux secteurs de la production et à d'autres activités ayant une incidence sur l'emploi et la pauvreté. La qualité de l'assistance est tout aussi importante que sa quantité mais l'incertitude et la fragmentation de l'aide et l'aide liée continuent à miner son efficacité. La dette extérieure augmente rapidement dans les pays pauvres très endettés et se rapproche rapidement du seuil fixé dans le Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu et elle

menace d'annuler les progrès réalisés jusqu'à présent. Il exprime donc son appui à la proposition demandant que la communauté internationale envisage un moratoire du service de la dette pour les pays à faible revenu, sans intérêt pour les retards de paiement.

- 70. Il est probable que l'investissement étranger direct diminue en 2009, ce qui toucherait aussi bien les pays développés que les pays en développement. Le Consensus de Monterrey a reconnu que les flux privés de capitaux internationaux représentent un complément important des ressources nationales et de l'APD, et l'Afrique s'est efforcé de créer des conditions susceptibles de mobiliser le capital privé. La politique macroéconomique et la conjoncture en matière d'investissement se sont considérablement améliorées dans un certain nombre de pays africains et, en conséquence, les flux nets de capital privé vers l'Afrique ont sensiblement augmenté au cours de ces dernières années. Malgré cela, la part de l'Afrique dans les flux mondiaux de l'investissement étranger direct n'est que de 5% et elle est concentrée sur très peu de pays et de secteurs économiques. Afin d'atténuer les effets de la baisse des flux de l'investissement étranger direct prévue en 2009, l'Afrique devrait redoubler d'efforts pour continuer à améliorer son environnement commercial. Les partenaires au développement devraient intensifier leurs efforts pour encourager l'investissement étranger direct dans les infrastructures et autres secteurs prioritaires afin de dissiper l'idée stéréotypée d'un environnement commercial africain peu attrayant et pour promouvoir des occasions d'investissement massif sur le continent en dehors du secteur des ressources naturelles sur lequel l'accent a été mis jusqu'à présent.
- 71. Au cours de ces dernières années, la croissance économique positive de l'Afrique a été associée aux prix plus élevés des produits de base. Cependant, la hausse accélérée du prix des denrées alimentaires et du pétrole a eu des effets négatifs sur les économies africaines, qui ont encore subi les conséquences de la crise économique et financière mondiale. La croissance du continent a de toute évidence été fragile et son maintien a été tributaire des prix des produits de base restés dans une fourchette étroite. La fragilité de l'économie africaine étant la cause profonde de la crise actuelle, l'Afrique doit cesser de dépendre des exportations de produits de base et entreprendre une transformation structurelle de son économie avec l'aide de ses partenaires au développement.

- 72. M<sup>me</sup> Prorok (Ukraine) se félicite des mesures prises par les institutions financières internationales pour faire face aux problèmes mondiaux actuels et elle exprime sa reconnaissance pour l'appui financier qu'a reçu l'Ukraine pour relancer son économie. Son Gouvernement prend toutes les mesures nécessaires pour réduire au minimum l'impact de la récession économique mondiale et de la crise financière sur l'économie nationale et poursuivre son développement économique et financier.
- 73. Etant donné que toutes les parties prenantes doivent agir pour atténuer les effets défavorables de la récession mondiale, en particulier dans les pays en développement, l'Ukraine se félicite des initiatives lancées au niveau mondial pour remédier à l'instabilité financière, notamment le cadre politique mis en place par le G-20. Cependant, l'Organisation des Nations Unies, de par son caractère universel et international, pourrait et devrait jouer un rôle majeur pour éviter que la crise financière soit à l'origine d'un bouleversement social. La communauté internationale devrait envisager toutes les mesures possibles pour réussir à assurer la stabilité mondiale et le développement durable de tous les pays, en retenant notamment les idées avancées quelques années auparavant par l'Ukraine, puis par d'autres pays, au sujet de la création d'un conseil de sécurité économique.
- 74. Elle dit appuyer les efforts déployés pour réformer le système de gouvernance des institutions de Bretton Woods, qui ont pour but de redresser les déséquilibres au niveau mondial tout en soutenant la croissance économique, donnant ainsi aux pays en développement et aux pays à économie en transition la possibilité de mieux se faire entendre dans le cadre des processus décisionnels et garantissant la participation effective de tous les pays au système économique et financier mondial dans son ensemble. Il est indispensable de réformer la gouvernance de ces institutions pour qu'elles restent efficaces et crédibles.
- 75. Davantage de mesures devraient être prises pour traiter le problème de la dette afin de dégager des ressources nationales pour le développement Les taux d'intérêt des prêts sont restés trop élevés dans la plupart des économies en développement et en transition, et il incombe à la communauté internationale de fournir les ressources adéquates pour aider à atténuer les effets de la crise afin d'éviter que s'accumule une nouvelle dette insoutenable.

- 76. **M. Toh** (Côte d'Ivoire) dit que la situation des pays en développement suite à la récession mondiale est presque intolérable. Accablés par le fardeau de leur dette, ils sont déchirés entre la nécessité de satisfaire les besoins de leurs populations en formulant des politiques de développement viables et celle de respecter les délais de remboursement de la dette qui absorbe une grande partie de leurs budgets nationaux. Au fur et à mesure que les ressources s'amenuisent dans le contexte de la situation économique et financière mondiale actuelle, il est douteux que la majorité des pays en développement soient à même d'atteindre les Objectifs de développement du Millénaire.
- 77. Afin de régler le problème de sa dette, le Gouvernement ivoirien a préparé un Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) pour la période 2009 à 2013, dans lequel il a identifié ses priorités en matière de développement, d'élimination de l'extrême pauvreté et de gestion de la dette, de même que les ressources à allouer à cette fin. Parallèlement, la mise en œuvre diligente des mesures relevant du programme d'aide après la crise, soutenu par le FMI, a permis à la Côte d'Ivoire de prendre sa décision dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Le Gouvernement espère avoir terminé dans 18 mois; entre temps, en mars 2009, il a mis en place un programme avec les institutions de Bretton Woods dans le cadre du Mécanisme de croissance et de réduction de la pauvreté pour la période 2009 à 2011. M. Toh exprime sa gratitude à tous les partenaires au développement qui ont soutenu le Gouvernement ivoirien pour l'aider à prendre sa décision.
- 78. Cependant, étant donné que la pleine participation à l'Initiative pour les pays pauvres très endettés ne garantirait pas nécessairement l'annulation intégrale de leur dette extérieure, la Côte d'Ivoire va s'efforcer, dans le cadre de sa nouvelle politique en la matière, d'améliorer la gestion de sa dette extérieure et de suivre les résultats des projets d'investissement financés par des ressources extérieures, en particulier leur incidence sur la croissance et le développement.
- 79. L'annulation partielle en temps utile des dettes bilatérales et multilatérales de certains pays pauvres très endettés est louable. Toutefois, l'impact de la dette continue à entraver les efforts de développement économique et social de nombreux pays. M. Toh prie donc instamment les pays industrialisés de respecter les engagements qu'ils ont pris volontairement lors des

- conférences internationales sur le développement, en particulier celui d'atteindre la cible des ODM de 0,7 % de leur PNB
- 80. M. Al-Nasser (Qatar) dit que les effets sociaux de la crise économique et financière sont aggravés par le fait que les recommandations de la Conférence des Nations Unies sur la crise économique et financière mondiale et son incidence sur le développement n'ont pas fait l'objet d'un suivi. La crise est particulièrement dévastatrice pour les pays les plus faibles et elle compromet la réalisation des ODM de même que les progrès en matière de réduction de la pauvreté et de la faim accomplis dans certains pays en développement. Elle a aussi mis en évidence le fait que les mesures existantes de protection contre les crises sont inadéquates, que les systèmes de gestion des risques et de protection des consommateurs dans les pays développés ont échoué et doivent être réévalués et qu'il est nécessaire d'examiner les responsabilités sousjacentes, en particulier en ce qui concerne le grand bouleversement des marchés de capitaux.
- 81. Si des mesures ne sont pas prises pour faire face à la crise financière qui a commencé aux États-Unis, il est fort probable qu'elle se répercutera sur le système financier international et sa capacité de financement des pays en développement comme des pays développés et qu'elle entraînera une détérioration des flux d'investissement au niveau mondial et des recettes d'exportation à un moment où les prix sont de plus en plus instables. Les pays à revenu moyen ressentent également les effets de la crise tout comme les pays producteurs d'énergie, et la situation risque d'être encore exacerbée par la récession économique et le protectionnisme montant dans le secteur commercial.
- 82. Il est important que la prochaine Conférence internationale sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du consensus de Monterrey (Doha, 29 novembre 2 décembre 2009) tienne compte des enseignements tirés de la crise et des conclusions de la Conférence sur la crise économique et financière mondiale et son incidence sur le développement (New York, juin 2009) afin qu'ils servent de base à la conception de systèmes financiers internationaux et nationaux qui servent les intérêts des pays en développement comme ceux des pays développés. Les pays en développement doivent pouvoir participer à ce processus.

- 83. Contrairement à ce qui s'était passé après la crise économique asiatique en 1997, le FMI n'a pas participé au processus actuel bien qu'il ait tenté de rehausser son rôle de coordonnateur mondial des politiques économiques et malgré la rapidité avec laquelle la crise s'est étendue des États-Unis au reste du monde. Il est donc nécessaire de modifier radicalement le rôle du FMI et la structure du système monétaire international. Le Qatar, avec Singapour et la Suisse, a présenté au Forum économique mondial de Davos une proposition sur la gouvernance du secteur financier au sujet de laquelle des recommandations devraient être faites à Davos en 2010.
- 84. La crise a également montré qu'il ne serait pas idéal d'imposer des normes et des codes unifiés de pratique bancaire sur le modèle du système financier des États-Unis. Il ne suffit donc pas d'examiner de telles normes et leur application aux pays développés mais il faut concevoir des systèmes financiers susceptibles de répondre aux besoins des pays en développement.
- 85. La structure du système financier international doit prévoir la fourniture, aux pays en développement, d'une aide appropriée qui ne soit pas assortie de conditions susceptibles de les empêcher de développer leurs propres ressources, ainsi que la mise en place d'un système financier national susceptible de soutenir l'investissement intérieur en mobilisant ces ressources.
- 86. Les méthodes actuelles de financement international et le non respect des procédures convenues ont des effets défavorables sur la capacité des pays en développement à utiliser leurs exportations de produits de base pour assurer leur propre développement. Les investissements basés sur la spéculation dans les valeurs fondées sur les produits de base présentent peu d'intérêt pour les pays en développement et sont à l'origine de l'instabilité des prix, ce qui se répercute négativement sur les possibilités qu'ils ont de tirer pleinement parti du potentiel de développement de leurs exportations.
- 87. **M. Alahraf** (Jamahiriya arabe libyenne) dit que la crise financière actuelle a prouvé la nécessité de réformer radicalement d'urgence le système financier international, celui-ci s'étant montré incapable de réagir aux crises causées par les pratiques non réglementées des milieux capitalistes qui contrôlent les marchés financiers. Les conséquences économiques et sociales désastreuses en résultant, en particulier pour

- les pays pauvres, ont répandu la pauvreté et la faim, accru le chômage et les migrations illégales. Les pays en développement et les moins avancés d'entre eux devraient pouvoir mieux se faire entendre dans les institutions de Bretton Woods; les réformes relatives aux droits de vote introduites jusqu'à présent ne traitent pas le problème comme il convient et devraient être renforcées par l'établissement d'un forum mondial chargé d'étudier tous les défauts du système monétaire international; il est peu probable que des réformes mineures puissent prévenir d'autres crises à l'avenir.
- 88. Le flux constant des ressources financières des pays en développement vers les pays développés limite l'emploi qu'ils peuvent faire de leurs ressources à des fins de développement. Il semble évident que, même s'il y a une augmentation des flux financiers extérieurs vers les pays en développement, ce sont les pays exportateurs de matières premières ou les marchés des valeurs et des actions qui en bénéficient; il y a donc lieu de les considérer avec une extrême prudence car, bien souvent, il s'agit de spéculation opportuniste plutôt que de contribution stable au développement et au progrès économique.
- 89. Les produits de base ont une importance stratégique pour beaucoup de pays en développement qui dépendent du revenu qu'ils en tirent pour financer leurs programmes de développement et améliorer leurs services dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine devraient bénéficier d'une compensation pour les conséquences du colonialisme et du pillage de leurs ressources, et l'Assemblée générale devrait adopter une résolution à cet effet.
- 90. La crise financière et la chute de la demande de nombreux produits de base qui en a résulté ont réduit les flux de financement vers de nombreux pays en développement, en particulier ceux dont les revenus dépendent de l'exportation d'un ou de quelques produits de base. Ces pays ont besoin d'appui pour exécuter leurs programmes axés sur l'accroissement et l'amélioration de leur production, la diversification de leurs exportations et l'amélioration de leur accès aux marchés mondiaux. La CNUCED a un rôle essentiel à jouer en ce qui concerne les matières premières et la prévention de l'instabilité des prix de même que dans constitution des ressources humaines institutionnelles afin de garantir une augmentation du volume et de la qualité de la production et faciliter sa commercialisation.

- 91. Les dettes des pays en développement, celles des pays les moins avancés en particulier, et le service de la dette compromettent leurs possibilités de réaliser les objectifs de développement internationalement convenus, notamment les ODM, et perpétuent l'acheminement des flux de capitaux vers les pays développés. Il est donc nécessaire de réduire ou d'annuler tout simplement les dettes; les débiteurs et les créditeurs partagent à cet égard la responsabilité de rechercher les moyens de régler la crise de la dette.
- 92. Il faut sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations du Cycle de Doha; un échec dans la mise en œuvre de l'accord formulé dans la Déclaration ministérielle de Doha de 2001 aurait des conséquences négatives pour l'avenir de l'économie mondiale et encouragerait les tendances protectionnistes et les initiatives commerciales bilatérales qui diminueraient le pouvoir de négociation des pays en développement.
- 93. Si l'Union africaine veut poursuivre le travail pour promouvoir le développement économique du continent, il lui faudra se pencher sur la question de la baisse de l'APD et de l'amélioration de sa qualité. Les pays en développement ont également besoin d'assistance pour faire face au changement climatique et à la crise alimentaire. Dans ce contexte, M. Alahraf souligne l'importance du suivi de la mise en œuvre de la Déclaration politique adoptée par la Réunion de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique et des conclusions du Groupe de pilotage pour la réalisation des ODM en Afrique qui a attiré l'attention sur le fait que ce continent a besoin de 72 milliards de dollars pour pouvoir atteindre les ODM.
- 94. **M. Zainal Abidin** (Malaisie) dit que l'expérience de gestion de la crise financière asiatique faite par la Malaisie a montré qu'il est essentiel de réagir rapidement, de façon décisive et complète et que les efforts déployés pour assurer la stabilité financière doivent se poursuivre après la fin de la crise et après la reprise de l'économie. Une fois la stabilité restaurée, la Malaisie a entrepris un programme complet de restructuration et de réforme du secteur financier. La principale leçon qu'elle a tirée de cette expérience est que les bases de la capacité d'adaptation doivent être posées lorsque tout va bien.
- 95. Les mesures prises au cours de l'année dernière ont permis dans une certaine mesure de stabiliser les

- marchés financiers mondiaux. L'urgence de mesures immédiates s'estompant, il est maintenant essentiel de trouver un consensus sur la réforme fondamentale des règlements et des institutions aux niveaux national et international, et de poursuivre les efforts afin d'éviter que la crise se reproduise à l'avenir.
- 96. Fondamentalement, la crise est le résultat de la divergence entre le secteur financier et le secteur réel dans lequel intervient la véritable activité de production. Le secteur financier islamique, avec l'accent qu'il met sur l'établissement de liens forts avec l'activité économique de production, offre une solution à cette divergence. La résistance des institutions financières islamiques pendant la crise actuelle a mis en évidence les forces intrinsèques de ce système, à savoir que les transactions financières doivent être accompagnées d'une activité productive sous-jacente susceptible de générer légitimement des revenus et de la richesse et que, le système financier islamique se fondant sur le partage des bénéfices et donc celui des risques, ses institutions doivent faire preuve de diligence raisonnable dans l'évaluation de la viabilité des propositions commerciales et respecter les prescriptions en matière de transparence et de divulgation. Malgré les difficultés actuelles, le secteur des services financiers islamique a globalement continué à se développer; néanmoins, une meilleure intégration des services financiers islamiques dans le système financier international accroîtrait le risque qu'ils subissent les effets des autres marchés et juridictions. La crise actuelle a montré qu'il est nécessaire de trouver des institutionnels pour arrangements résoudre problèmes des institutions islamiques internationales perturbées. La Malaisie a mis en place un système permettant d'offrir rapidement et à peu de frais des solutions mais un mécanisme de coopération entre responsables de la réglementation en vue de prévenir les risques potentiels du passage des frontières nationales est essentiel.
- 97. La poursuite de l'internationalisation des systèmes financiers islamiques exigerait la réciprocité de la reconnaissance des normes et des produits financiers de toutes les juridictions. Les annonces faites après le sommet récent du G-20 et par le Conseil de stabilité financière sont le reflet du désir de renforcer les normes réglementaires internationales. Il est indispensable que le secteur financier islamique et les organismes de normalisation coopèrent pour déterminer si les nouvelles normes introduites peuvent être appliquées

au système financier islamique et, dans le cas contraire, quelles sont les modifications nécessaires.

98. M. Hermida Castillo (Nicaragua) déclare que, l'idée originale avancée en 1944 d'avoir des institutions financières internationales rattachées à l'Organisation des Nations Unies avait été perdue de vue, ces institutions étant à la place contrôlées par un seul gouvernement. Un consensus a été dégagé quant à la nécessité d'une réforme structurelle urgente du système financier international, mais il reste encore beaucoup à faire avant qu'il soit possible de parvenir à un accord sur la portée et les détails de la réforme. L'économie mondiale est actuellement dominée par les mesures et les décisions prises dans le secteur financier, et non par celui de la production, de même que par la spéculation de ceux qui peuvent utiliser une partie importante de leurs capitaux pour influencer l'économie à la poursuite du profit. Le libre échange et le système financier actuel ont transformé l'économie mondiale en un immense casino dans lequel les gagnants ne prennent pratiquement aucun risque tandis que les autres pays peuvent être perdants sans même avoir participé au jeu. Malgré cela, les pays développés ont choisi de maintenir leur hégémonie en recapitalisant les institutions mêmes qui ont largement contribué à une bonne partie des crises financières intervenues depuis la création des institutions de Bretton Woods. Ces mesures et d'autres ont pour but de bloquer la construction d'une nouvelle architecture financière internationale.

99. Par contre, les pays en développement ouvrent déjà la voie à une nouvelle architecture financière internationale et à un nouvel ordre économique mondial. Les pays du Sud ont lancé des initiatives pour accroître leur indépendance économique et réduire leur vulnérabilité à la spéculation, notamment l'Initiative de Chiang Mai en Asie et le Système unique de compensation régionale (SUCRE) en Amérique latine, mis en place par les États membres de l'Alternative bolivarienne pour les Amériques (ALBA), qui devrait remplacer, en 2010, le dollar des États-Unis comme monnaie utilisée dans les transactions du commerce international. Grâce à de telles mesures, les pays du Sud s'efforcent d'atteindre leur objectif d'exercice de leur droit au développement et à leur souveraineté.

100. S'agissant de la question de la dette extérieure, sa délégation se demande qui doit réellement quoi à qui : les pays en développement ont été pillés pendant des siècles, tandis que les pays développés, 500 ans plus tard, essaient encore d'imposer à la majorité les vieilles

méthodes de domination de la minorité. La situation économique actuelle n'est au fond pas tellement différente du génocide ethnoculturel et du pillage systématique des peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes par les envahisseurs européens qui avaient commencé 517 ans auparavant. De nos jours, les pays en développement paient le service de la dette avec de l'argent qui pourrait être investi dans les services sociaux pour les groupes les plus vulnérables, encore plus menacés maintenant à cause de la crise. Pour régler le problème de la dette, sa délégation appuie des mesures comprenant l'annulation totale de moratoires la dette. des temporaires remboursements pendant la crise et des propositions innovantes telles que des échanges dette-contreéducation et autres mesures similaires dans d'autres secteurs sociaux.

101. Cinquante ans après avoir promis un monde libéré de la faim, il y a encore 1 milliard de personnes dont le droit humain fondamental à l'alimentation n'est pas respecté. Cependant, la pratique de l'utilisation des terres et des céréales pour produire des biocarburants servant à alimenter des voitures et des machines au lieu de bouches affamées est généralement tolérée; c'est un crime contre l'humanité. Il est inacceptable que l'ordre économique mondial actuel ait créé une situation dans laquelle le marché des produits de base fait l'objet de la spéculation et de l'avidité de quelques-uns. Il rappelle ce que disait, l'année dernière, Jean Ziegler, ancien Rapporteur spécial pour le droit à l'alimntation, à savoir que le seul espoir de remédier à la situation serait une insurrection de la conscience publique : si les peuples annonçaient qu'ils ne sont plus disposés à tolérer une situation dans laquelle un enfant meurt de faim toutes les cinq secondes tandis que les spéculateurs fixent le prix des produits de base, les gouvernements seraient obligés d'agir et la faim disparaîtrait en quelques mois.

La séance est levée à 18 heures